

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le Collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 12 (1938)

Heft: 12: Der Schweizer Sammler = Le Collectionneur suisse

Artikel: Trouvé dans le "carnet d'un mondain" de 1881 signé "Etincelle"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-387382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

der herrlichen Büchersammlung und dem Herbstnachmittag, der uns auch die Schönheiten des Val de Ruz und der Neuenburger Landschaft offenbarte.

R. O.

An der Tagung nahmen folgende Herren und Damen teil:

Hr. Dr. F. Blaser, Luzern; Hr. Dr. H. Bloesch, Bern; Frl. J. Bloesch, Bern; Mr. et Mme Th. Bringolf, Neuchâtel; Mme J. Carbonier, Neuchâtel; M. le Dr. A. Comtesse, Monthey; Hr. und Frau Dr. Dardel, Bern; Hr. J. Du blanc, Bern; Mr. et Mme A. Ducommun, Neuchâtel; M. B. Ducommun, Neuchâtel; Hr. Prof. R. Eder, Zürich; Mr. P. Feissly, Lausanne; Mme Frey-Baumann, Meggen; Mr. P. Gaudard, Neuchâtel; Mr. F. v. Gunten, Neuchâtel; Hr. und Frau P. Haupt, Bern; Mr. A. Hauser, fils, Boudry; Hr. Dr. A. Hoefliger, Zürich; Hr. Dr. M. Huber, Oberried; Mr. P. JeanJaquet, Cressier; Mr. le Dr. J. Jeanprêtre, Auvernier; Hr. E. Jung, Bern; Hr. Dr. J. O. Kehrli, Bern; Hr. P. Leemann-van Elck, Küsnacht-Zeh.; Hr. Dr. K. Lüthi, Bern; Frl. H. Marti, Bern; Mr. P. de Meuron, Neuchâtel; Hr. und Frau Dr. W. J. Meyer, Bern; Hr. Dr. Oehler, Bern; Mr. Quinchard, Neuchâtel; Mr. E. Remund, Neuchâtel; Mr. Maurice Robert, Bussy s. Valangin; Mr. P. Robert, Neuchâtel; Mlle C. Rosselet, Neuchâtel; Hr. F. Schlaefli, Wartau, Thun; Mr. et Mme Dr. Schild-Comtesse, Grenchen; Fam. Dr. A. Schmid, Bern (5 Personen); Mr. H. Schmitz, Neuchâtel; Mr. Ch. Schnetzler, Lausanne; Hr. Dr. H. Strahm, Bern; Hr. H. Sulzer, Zürich; Mr. et Mme L. Thévenaz, Neuchâtel; Hr. Dr. W. Utzinger, Schaffhausen; Hr. Dr. W. Vinassa, Bern; Hr. E. Weber, Bern; Hr. R. Zeltner, Solothurn.

Entschuldigen liessen sich:

Hr. Pfr. W. E. Aeberhardt (Büren); Hr. und Frau Direktor Blass-Laufer (Zürich); Hr. A. Ehm (Bern); Hr. J. Hess (Bern); Hr. W. Kraus (Aarau); Hr. Aug. Laube (Zürich); Hr. S. Stöckly (Aarau).

*Trouvé dans le « carnet d'un mondain » de 1881
signé « Etincelle »*

Les Cadeaux

Il y a toutes sortes de cadeaux : le cadeau magnifique et le cadeau modeste, le cadeau spirituel et le cadeau bête. Mais les cadeaux sans exception peuvent se classer en deux catégories : le cadeau *volontaire* et le cadeau *forcé*.

Le cadeau volontaire possède une grâce particulière comme tout ce qui vient du cœur et ce qui s'y adresse. Un homme n'eût-il

le droit d'offrir à une femme que des bonbons ou des fleurs, le cadeau volontaire se trahira par la broderie recherchée du sac, ou par la rareté du bouquet.

Depuis le seigneur Jupiter descendant en pluie d'or dans le logis de la cruelle Danaé, le cadeau forcé est presque toujours de l'argent. Quand il n'est pas monnayé, c'est un objet banal, acheté à la première enseigne venue. O Parisiennes, si fines et si dignes d'admiration, faites votre profit de ce proverbe : «Dis-moi ce que tu donnes et je te dirai ce que tu éprouves!»

Le sac de satin signé du confiseur à la mode est une carte de visite, la touffe de roses annonce plus de prétentions, le coffret de bonbons essaie d'être aimable, le bibelot ancien est une candidature, l'objet chiffré, armorié, fait exprès, composé à l'avance, devient un madrigal et vous pouvez, à l'aspect différent de ces cadeaux, vous écrier, comme aux jeux innocents : Il a froid, il se réchauffe ! il brûle !

Au risque de jeter le trouble dans les ménages, ce qui n'est pas mon intention, j'avouerai que le mari qui tire de son portefeuille un ou dix billets de mille francs, pour les offrir à sa femme, garde dans le cœur moins d'amour que celui qui a commandé un bijou original, une toilette nouvelle, une fantaisie, un rien, qui vient déclarer : J'ai pensé à vous !

Grâce au ciel, l'argent ne paie pas tout. On n'achète ni les âmes ni les tendresses. Ce qu'il y a de plus précieux dans le cœur ne se chiffre pas en espèces sonnantes.

L'honneur et l'amour sont deux réfractaires, que tous les millions du monde ne sauraient payer. — Un honneur et un amour qui se vendent ne méritent plus leur nom.

Le roi Louis XVIII portait une grande affection à la comtesse de Cayla. C'était une amie *spirituelle* dans toute l'acception du mot, le roi Louis XVIII ne vivant que par l'esprit.

La comtesse de Cayla était jolie, bonne, intelligente. En quinze ans de faveur, elle ne se fit pas un ennemi, — mais elle était

dépensière. Le roi croyait devoir réparer tous les ans les brèches que la belle comtesse faisait à sa fortune.

Une année, il lui offrit une Bible illustrée de nombreuses gravures. Sur chaque gravure, le papier de soie était remplacé par un billet de mille francs.

Une autre année, un sac de pralines fut le présent du roi. Quoi de plus simple ?

Chaque praline était roulée dans un billet de banque.

La comtesse possédait de beaux cheveux blonds qu'elle bouclait sur le front à la mode de son temps. Cette chevelure devint le prétexte d'un troisième présent : un fer à friser en or et un gros paquet de papier à papillottes, sortant de la Banque de France.

Convenons que pour un latiniste, le roi ne s'en tenait pas à la pluie d'or du vieux Jupiter et s'entendait en galanterie.

François 1^{er} donna à sa première idole, la comtesse de Chateaubriand, des bijoux chargés de chiffres, de devises et d'emblèmes.

Plus tard, il eut le mauvais goût de les réclamer. La fière grande dame fit fondre les bijoux, en renvoya les lingots au monarque en disant : « Voici l'or et les pierreries; quant aux devises, elles me restent trop chères pour que d'autres yeux les lisent. »

Le premier présent de Louis XIV à Mlle de la Vallière fut un bracelet orné d'un camée antique, entouré de gros diamants. Il appartenait à Anne d'Autriche. Le jeune Roi lui demanda de le lui céder, espérant avec raison que Mlle de la Vallière serait flattée de porter un bijou cher à la Reine-Mère.

La reine ne refusa pas. C'est en voyant ce bracelet à sa fille d'honneur que Mme Henriette d'Angleterre découvrit la passion de Louis XIV pour une autre qu'elle.

On écrirait un volume sur les cadeaux offerts aux souverains et aux femmes célèbres. Je me borne à noter un des derniers qui fit du bruit dans Paris, sous l'Empire. C'était un panier de figues envoyé par Napoléon III à une belle dame, qui parut dans un

tableau vivant, costumée en Cléopâtre. Les figures arrivaient de Provence : un aspic se cachait sous les fruits. L'aspic venait de Golconde. Il était éblouissant et pouvait s'enrouler plusieurs fois autour d'un bras de statue vivante.

Je termine par quelques vœux : Puissiez-vous, chères Parisiennes — et vous toutes, amies inconnues — qui me lisez, trouver dans les cadeaux offerts le sentiment que vous y cherchez.

Nouveaux livres parus

Jean Bard. *Huis-clos - Pot-au-feu*. Neuchâtel et Paris. Editions Victor Attinger. 1936. Un volume in-8 couronne de 200 pages.

Il en existe un tirage numéroté de 10 exemplaires sur Lafuma.

William Thomé. *La petite pension de montagne*, roman. Neuchâtel et Paris. Editions Victor Attinger s. d. (1938). Un volume in-8 couronne de 246 pages. A. C.

Léon Savary. *Le Fardeau léger*, roman. Neuchâtel. Editions Victor Attinger, 1938. Un volume in-8 couronne de

Il a été tiré de cet ouvrage 35 exemplaires numérotés sur Lafuma et 15 sur Hollande. A. C.

Raihana Fyabji. *L'Ame d'une Gopi*. Traduction et préface de Lizelle Reymond. Collection «Les Trois Lotus», s. l. ni d. (Paris et Genève, 1938).

Un volume in-8 couronne de 120 pages avec des bois en couleurs d'André Karpelès.

L'édition originale, entièrement numérotée, comprend 6 exemplaires sur japon, 98 sur papier fait à la main dans l'ashram du Mahatma Gandhi et 1450 sur vergé de hollande. A. C.

Très beaux livres

Nous ne saurions passer sous silence les magnifiques catalogues que les célèbres libraires londoniens MM. Maggs Bros¹⁾ éditent périodiquement sous le titre «*Très beaux livres*».

¹⁾ MM. Maggs Bros ont ouvert une maison à Paris, 93-95, rue de la Boétie (VIII^e).